

Approbation de la composition nominative de Comité Particulier

Comité Particulier de l'application : QB02
Éléments résistants de structure en béton

Président : M. DELSAUX (UMGO-FFB)
Secrétaire A. AKKAOUI, CSTB

	Membre titulaire, représentant de l'organisme						Membre suppléant, le cas échéant					
	Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)			Nom	Organisme	Date de nomination (**)	Dates de reconduction (**)		
				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans				date nomination +3 ans	date nomination +4 ans	date nomination +5 ans
Collège Fabricants* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 mini à 4 maxi	M. PY	FIB	01/03/2018				M. MIEHE	FIB	01/03/2018			
	M. FABRE	SEAC	01/03/2018				-	-	-	-	-	-
	M. COMODI	FIMUREX PLANCHERS	01/03/2018				M. LAMBERT	FIMUREX PLANCHERS	01/03/2018			
	M. RIGUIDEL	A2C	01/03/2018				-	-	-	-	-	-
Collège Utilisateurs* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 mini à 2 maxi	M. DELSAUX	UMGO-FFB	14/11/2019				M. ERGÜN	UMGO-FFB	16/08/2018	-	-	-
Collège Organisme Technique et Administration* Nombre total d'organismes prévus dans le référentiel : 1 mini à 3 maxi	M. JUNG	CERIB	16/10/2018				Mme BARRE	CERIB	01/03/2018			
	Mme. LARQUETOUX	BUREAU VERITAS	01/03/2018				-	-	-	-	-	-
	Mme LEGENDRE Parties 1 à 4	CSTB	05/06/2018				M. AKKAOUI	CSTB	29/06/2020			

(*) Le nombre et l'intitulé des collèges sont ceux définis dans le référentiel de certification

(**) Le mandat du membre est établi pour une durée de trois ans. Ce mandat est renouvelable par tacite reconduction pour des périodes successives de un an dans la limite de trois renouvellements sauf dénonciation sans juste motif par le CSTB ou le membre, par lettre recommandée avec accusé de réception, trois mois avant l'échéance de la période en cours lors du renouvellement.

Composition nominative n°11 approuvée le 29/06/2020

Par le responsable d'application : Abdessamad AKKAOUI